



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****Centre pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques****Vingt-troisième session**

Genève, 3-4 avril 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté et révisé de la vingt-troisième session^{1, 2}**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 3 avril 2017, à 10 heures, dans la salle VII.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection.
3. Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-deuxième session.
4. Aperçu des faits nouveaux par le Bureau.
5. Rapports des rapporteurs.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CEE (<http://www.unece.org/index.php?id=44087>). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3^e étage du Palais des Nations).

² Tous les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/index.php?id=44087>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 73254). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>.



6. Activités d'autres organes de la CEE et organisations internationales présentant un intérêt pour le CEFACT-ONU.
7. Recommandations et normes.
8. Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU.
9. Futurs défis à relever à l'appui de la facilitation du commerce et des transactions électroniques.
10. Programme de travail du CEFACT-ONU pour 2017-2018.
11. Questions diverses.
12. Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-troisième session.

II. Annotations

Le Bureau a établi l'ordre du jour provisoire et le calendrier des travaux de la vingt-troisième session du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), en concertation avec le secrétariat, en se fondant sur les décisions adoptées à la vingtième-deuxième session. Des services d'interprétation simultanée (en anglais/français/russe) seront assurés.

La session sera ouverte par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et par le Président du CEFACT-ONU.

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

Titre du document

Cote du document

Projet d'ordre du jour

ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/1/Rev.1

Pour décision

Le Président, avec l'assistance du secrétariat, présentera pour adoption le projet d'ordre du jour (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/1/Rev.1) et informera la Plénière de toute modification proposée.

Point 2

Élection

Titre du document

Cote du document

Modalités d'élection du Bureau
du CEFACT-ONU

ECE/TRADE/C/CEFACT/2016/10/Rev.1

Pour information

Les délégations physiquement présentes éliront au moins quatre Vice-Présidents supplémentaires du Bureau du CEFACT-ONU pour la période 2017-2020.

Les délégations sont invitées à se reporter au document « Modalités d'élection du Bureau du CEFACT-ONU » (ECE/TRADE/C/CEFACT/2016/10/Rev.1) adopté à la vingt-deuxième session.

La Plénière élira également les rapporteurs pour l'Afrique et pour l'Asie et le Pacifique.

Point 3

Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-deuxième session

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|--|---------------------------|------------------|
| Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-deuxième session et autres faits nouveaux survenus sur le plan international | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/3 | Pour information |

Le secrétariat et le Bureau rendront compte des questions découlant des travaux que le Comité exécutif de la CEE et d'autres organes et conférences de l'ONU ont menés depuis la vingt-deuxième session.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 4

Aperçu des faits nouveaux par le Bureau

Le Président et des membres du Bureau donneront un aperçu des faits nouveaux survenus depuis la session précédente et définiront le cadre dans lequel s'inscriront les thèmes à aborder durant la réunion.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 5

Rapports des rapporteurs

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|---------------------------|------------------------------|
| Rapport du Rapporteur du CEFACT-ONU pour l'Afrique en 2016 | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/4 | Pour qu'il en soit pris note |
| Rapport du Rapporteur du CEFACT-ONU pour l'Asie et le Pacifique | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/5 | Pour qu'il en soit pris note |

Les rapporteurs régionaux rendront compte des activités menées dans leur région.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 6

Activités d'autres organes de la CEE et organisations internationales présentant un intérêt pour le CEFACT-ONU

Les représentants seront informés des activités menées par d'autres organes de la CEE sur des questions présentant un intérêt pour le CEFACT-ONU. Les représentants d'autres

organisations des Nations Unies et d'autres organisations internationales seront invités à mettre en évidence les domaines potentiels de coopération avec le CEFACT-ONU, ainsi que les activités en cours et futures qui pourraient l'intéresser.

Un débat aura lieu sur les domaines potentiels de collaboration entre le CEFACT-ONU et d'autres organes de la CEE et organisations internationales.

Point 7

Recommandations et normes

a) Recommandations pour approbation

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|---------------------------|---------------|
| Recommandation n° 36 : Interopérabilité des guichets uniques | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/6 | Pour décision |
| Recommandation n° 1 : Formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux (révision) | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/7 | Pour décision |
| Recommandation n° 42 : Mécanisme de surveillance de la facilitation du commerce et des transports | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/8 | Pour décision |

La Plénière sera saisie, pour approbation, des recommandations ci-après :

- Recommandation n° 36 : Interopérabilité des guichets uniques (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/6) ;
- Recommandation n° 1 : Formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux (révision) (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/7) ;
- Recommandation n° 42 : Mécanisme de surveillance de la facilitation du commerce et des transports (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/8).

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

b) Recommandations à noter

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|---------------------------|------------------------------|
| Recommandation n° 41 : Partenariats public-privé en matière de facilitation du commerce | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/9 | Pour qu'il en soit pris note |
| Résumé des recommandations et des normes | ECE/TRADE/346/Rev.1 | Pour information |

La Plénière sera saisie, pour qu'elle en prenne note, la recommandation ci-après, et les délégations auront la possibilité de les examiner et de procéder à un échange de vues les concernant :

Recommandation n° 41 sur les partenariats public-privé en matière de facilitation du commerce (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/9), qui a été approuvée dans le cadre du

processus intersessions le 25 décembre 2015. (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/recommendations/rec04/ECE_TRADE_425_CFR4.pdf)

Document de référence : Résumé des recommandations et des normes (ECE/TRADE/346/Rev.1)

c) Normes à noter

La Plénière sera saisie, pour qu'elle en prenne note, des normes ci-après, et les délégations auront la possibilité de procéder à un échange de vues les concernant :

Répertoire de l'EDIFACT/ONU (versions D.16A et D.16B)

(<http://www.unece.org/tradewelcome/un-centre-for-trade-facilitation-and-e-business-uncefact/outputs/standards/unedifact/directories/2011-present.html>)

Répertoire LOCODE/ONU (versions 2016-1 et 2016-2)

(<http://www.unece.org/cefact/locode/welcome.html>)

Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU (versions D.16A, D.16A.1 et D.16B)

(http://www.unece.org/cefact/codesfortrade/uncl/ccl_index.html)

Bibliothèque de schémas XML du CEFACT-ONU (versions D.16A, D.16A.1 et D.16B)

(http://www.unece.org/cefact/xml_schemas/index)

Spécifications relatives aux prescriptions commerciales concernant la masse brute vérifiée

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/BRS/BRS_VERMAS_v1.1.pdf)

Spécifications relatives aux prescriptions commerciales concernant les avis de paiement industriels croisés

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/BRS_CrossIndustryRemittanceAdviceAndDataModel.zip)

Spécifications relatives aux prescriptions commerciales concernant les mouvements transfrontières de déchets

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/BRS_TransboundaryMovementsOfWaste.pdf)

Système de cartographie des exigences concernant les mouvements transfrontières de déchets

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/rsm/RSM_TransboundaryMovementsOfWaste.pdf)

Spécifications relatives aux prescriptions commerciales concernant le modèle de données de référence sur la chaîne logistique

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/BRS/BRS_SCRDM_v1.0.0.2.pdf)

Système de cartographie des exigences concernant le modèle de données de référence sur la chaîne logistique

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/RSM/RSM_SCRDM_v1.0.0.2.pdf)

Spécifications relatives aux prescriptions commerciales concernant la facturation industrielle croisée

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/BRS/BRS_CII_v2.0.6.pdf)

Système de cartographie des exigences concernant la facturation industrielle croisée

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/unecefact/RSM/RSM_CII_CCBDA_CrossIndustryInvoice_v1.0.pdf)

Spécifications relatives aux prescriptions commerciales concernant les registres de comptabilité

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/BRS_JournalBook-DayBook.PDF)

Système de cartographie des exigences concernant les registres de comptabilité

(https://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/rsm/RSM_JournalBook-DayBook.PDF)

d) Autres produits à noter

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|-------------------------------|------------------------------|
| Note technique sur la terminologie relative au guichet unique et à d'autres plateformes électroniques | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/10 | Pour qu'il en soit pris note |
| Livre blanc sur un modèle de données de référence | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/11 | Pour qu'il en soit pris note |
| Green Paper on Trade Finance as a tool for Trade Facilitation | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/INF.1 | Pour qu'il en soit pris note |
| Supply Chain Reference Data Model (SCRDM) Guideline | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/INF.2 | Pour qu'il en soit pris note |

La Plénière sera saisie, pour qu'elle en prenne note, des produits ci-dessus, et les délégations auront la possibilité de les examiner et de procéder à un échange de vues les concernant.

e) Questions connexes

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|---------------------------------|------------------------------|
| Guide explicatif sur les éléments de base des Nations Unies (Spécification technique des éléments de base des Nations Unies et Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU) | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/12 | Pour qu'il en soit pris note |
| Guide explicatif sur l'EDIFACT/ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2016/7/Rev.1 | Pour qu'il en soit pris note |
| Guide explicatif sur les produits destinés aux petits hôtels | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/13 | Pour qu'il en soit pris note |
| Rapport de la conférence sur le LOCODE/ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/14 | Pour information |

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|--|-------------------------------|------------------------------|
| Questionnaire on the use of UN/CEFACT deliverables | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/INF.3 | Pour qu'il en soit pris note |

La Plénière sera saisie de documents concernant les recommandations et normes du CEFACT-ONU, à savoir un guide explicatif sur les éléments de base des Nations Unies (Spécification technique des éléments de base des Nations Unies et Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU) (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/12), un Guide explicatif sur les produits destinés aux petits hôtels (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/13) et un rapport de la conférence sur le LOCODE/ONU qui s'est tenue à Genève le 28 avril 2016 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/14).

Le guide explicatif sur l'EDIFACT/ONU, présenté à la vingt-deuxième session (ECE/TRADE/C/CEFACT/2016/7/Rev.1) a été traduit en français et en russe.

Comme suite à la décision de la Plénière 16-16 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2016/2, par. 64), le Bureau, en coordination avec le secrétariat, a élaboré un questionnaire visant à recueillir des informations auprès des États Membres et des organisations internationales afin d'établir un rapport sur l'utilisation des produits du CEFACT-ONU. Le questionnaire (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/INF.3) est soumis à la plénière pour qu'elle en prenne note, et les chefs de délégation sont invités à appuyer la communication d'informations pertinentes.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 8 Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|--|----------------------------|---------------|
| Synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15 | Pour décision |
| Mandat et cahier des charges de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/16 | Pour décision |
| Mandat et cahier des charges du Groupe consultatif sur le Code des lieux utilisés pour le commerce et les transports de l'ONU (LOCODE/ONU) | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/17 | Pour décision |

Le secrétariat et le Bureau présenteront une synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15), ainsi que le mandat et le cahier des charges de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/16) et du Groupe consultatif sur le Code des lieux utilisés pour le commerce et les transports de l'ONU (LOCODE/ONU) (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/17), pour approbation.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 9

Futurs défis à relever à l'appui de la facilitation du commerce et des transactions électroniques

Titre du document

Cote du document

Briefing note on the contribution of UN/CEFACT to UN Sustainable Development Goal 5 ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/18 Pour qu'il en soit pris note

Les orateurs invités, les délégations et le Bureau auront la possibilité d'exposer la façon dont ils considèrent les besoins qui apparaissent et les éléments nouveaux en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques.

Le CEFACT-ONU continue de jouer un rôle important dans la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, notamment en ce qui concerne le guichet unique, l'utilisation de normes internationales et les comités nationaux de facilitation du commerce. Le commerce électronique devient une question de plus en plus importante pour les gouvernements et les entreprises, ainsi que pour les organisations telles que l'OMC et l'OMD. Il est essentiel que les normes du CEFACT-ONU continuent d'inspirer les nouvelles tendances du commerce international. Le CEFACT-ONU s'attachera aussi à faire en sorte que ses travaux soutiennent le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment par l'adoption de la norme FLUX qui vise à promouvoir la durabilité des ressources marines. Une note d'information sera présentée en tant que contribution aux discussions sur le CEFACT-ONU et l'objectif de développement durable 5 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/18).

Le but de la présente session est d'échanger des idées sur les moyens de mettre à profit les avancées réalisées dans le cadre des principaux projets et activités, ainsi que sur les domaines auxquels il conviendrait peut-être de donner la priorité à l'avenir.

Point 10

Programme de travail du CEFACT-ONU pour 2017-2018

Titre du document

Cote du document

Programme de travail du CEFACT-ONU pour 2017-2018 ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/19 Pour décision

Le Bureau présentera, pour approbation, le programme de travail du CEFACT-ONU pour 2017-2018 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/19).

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 11

Questions diverses

Les délégations seront invitées à débattre d'autres questions qui n'auront pas été abordées précédemment au cours de la session.

Point 12
Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-troisième session

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|-------------------------------------|---------------|
| Projet de rapport de la vingt-troisième session | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/CRP.1 | Pour décision |
| | ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/CRP.1/Add.1 | Pour décision |

Les délégations seront invitées à adopter les décisions et le projet de rapport.

III. Calendrier provisoire

| <i>Date et horaire prévus</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Présenté par</i> |
|-------------------------------|---|--|
| Lundi 3 avril | | |
| 10 h 00-10 h 15 | Ouverture | Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et Président du Bureau |
| 10 h 15-10 h 30 | Point 1 : Adoption de l'ordre du jour | Président |
| 10 h 30-11 h 3 | Point 2 : Élection | Secrétariat et Bureau |
| 11 h 30-12 h 00 | Point 3 : Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-deuxième session | Secrétariat et Bureau |
| 12 h 00-13 h 00 | Point 4 : Aperçu des faits nouveaux par le Bureau | Bureau |
| 13 h 00-15 h 00 | Pause déjeuner | |
| 15 h 00-15 h 30 | Point 5 : Rapports des rapporteurs | Rapporteurs |
| 15 h 30-16 h 00 | Point 6 : Activités d'autres organes de la CEE et organisations internationales présentant un intérêt pour le CEFACT-ONU | Secrétariat |
| 16 h 00-17 h 00 | Point 7 : Recommandations et normes du CEFACT-ONU | Bureau |
| 17 h 00-18 h 00 | Point 8 : Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU | Secrétariat et Bureau |
| Mardi 4 avril | | |
| 10 h 00-11 h 00 | Point 9 : Futurs défis à relever à l'appui de la facilitation du commerce et des transactions électroniques | Bureau |
| 11 h 00-12 h 30 | Point 10 : Programme de travail du CEFACT-ONU pour 2017-2018 | Bureau |
| 12 h 30-13 h 00 | Point 11 : Questions diverses | Bureau |

| <i>Date et horaire prévus</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Présenté par</i> |
|-------------------------------|--|---------------------|
| 13 h 00-15 h 00 | Pause déjeuner | |
| 15 h 00-18 h 00 | Point 12 : Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-troisième session | Secrétariat |
| | Clôture | Président |
